



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RSA

Question écrite n° 87516

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse et des solidarités actives sur l'application du RSA jeunes. En effet, dans la présentation de ce dispositif lors d'un discours prononcé en février 2010, le Premier ministre a indiqué que 160 000 jeunes de moins de 25 ans étaient concernés. Mais, en se basant sur les 20 millions d'euros budgétisés par le Gouvernement pour financer cette mesure de septembre à décembre 2010, on constate que seuls moins de 15 000 jeunes percevraient le RSA pendant cette période. De fait, pour prétendre au dispositif, les jeunes doivent avoir travaillé au moins deux ans à équivalent temps plein, au cours des trois dernières années, ce qui ne correspond pas à la réalité du marché de l'emploi pour les jeunes aujourd'hui et revient de fait à exclure la plupart d'entre eux du dispositif. Elle lui demande donc de lui indiquer pourquoi le Gouvernement a considérablement revu à la baisse ses ambitions.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87516

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Jeunesse et solidarités actives

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9604

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)